

## Première ESPAGNOL LVB

Section linguistique : anglaise

Langue d'enseignement : espagnol

Volume horaire hebdomadaire : 2h15

Enseignante : C. Guillemain

### Présentation et objectifs

L'enseignement de l'espagnol langue vivante, tel que défini par le Bulletin officiel spécial n°1 du 22 janvier 2019, vise à développer une **compétence solide en communication** en langue étrangère, avec un **niveau attendu à l'issue du cycle terminal correspondant au B1 du CECRL**.

Les élèves seront capables de comprendre l'essentiel de messages oraux et écrits dans des situations familières, de s'exprimer de manière claire et cohérente sur des sujets variés, et de participer activement à un échange, notamment en assurant des tâches de médiation (reformuler, expliquer, mettre en relation des informations) afin de faciliter la compréhension entre interlocuteurs.

Le cours a pour objectif d'**encourager l'autonomie et la confiance de l'élève** en privilégiant une **approche actionnelle**, qui le met en situation de communiquer et de prendre des initiatives, **tout en développant son ouverture culturelle, sa curiosité et son éducation à l'altérité**, et en formant des citoyens capables de **communiquer et s'adapter** dans un monde plurilingue et interculturel.

### Contenus

L'apprentissage de la langue s'appuie sur des **documents authentiques** et est ancré dans la culture et l'histoire des sociétés hispanophones. La construction des compétences de l'élève s'articule autour de la thématique culturelle « **Gestes fondateurs et mondes en mouvement** », déclinée en huit axes. Au cours de l'année, **au moins six de ces axes seront étudiés** :

1. Identités et échanges
2. Espace privé et espace public
3. Art et pouvoir
4. Citoyenneté et mondes virtuels
5. Fictions et réalités
6. Innovations scientifiques et responsabilité
7. Diversité et inclusion
8. Territoire et mémoire

### Évaluation

La LVB fait partie du tronc commun et relève du **contrôle continu**. Les apprenants **sont évalués deux fois par semestre** sur la **compréhension écrite, l'expression écrite et la compréhension orale**, à travers des **devoirs sur table** portant sur les contenus étudiés en cours. L'**expression orale** et la **médiation** sont **notées** à travers des **tâches concrètes**, complétées par une **note de participation orale**.